

Dimanche 5 novembre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Panne d'électricité du samedi 4 novembre 2006 :
La CRE lance une enquête pour assurer une information
complète due aux consommateurs**

La panne d'électricité qui a frappé une partie de l'Europe samedi soir et qui est consécutive à une défaillance du réseau allemand, serait due, selon le gestionnaire du réseau de transport électrique EON-Netz, à l'arrêt d'une ligne à très haute tension. Au-delà de ces premiers éléments d'information, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) demande que la plus grande transparence soit faite pour l'information due aux consommateurs.

Dans cette perspective, la CRE a décidé de lancer, dans les plus brefs délais, sa propre enquête pour établir la chronologie des faits et les causes précises de cette panne. A cet effet, elle entendra prochainement les différents opérateurs concernés.

Compte tenu de la dimension européenne de la panne et de son origine, la CRE, lors de la prochaine réunion du Conseil européen des régulateurs de l'énergie (CEER)* qui se tiendra à Bruxelles le 7 novembre 2006, proposera à ses homologues européens de constituer une commission d'enquête européenne afin de déterminer la chaîne des responsabilités.

Ayant dans leurs compétences prioritaires le contrôle du fonctionnement des réseaux de transport d'électricité, les autorités de régulation des différents Etats membres devront s'attacher à tirer les leçons de cette panne pour améliorer la gestion européenne des réseaux.

*CEER : Council of European Energy Regulators

Installée le 24 mars 2000, la CRE a pour mission de veiller au fonctionnement régulier des marchés du gaz et de l'électricité et à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

**Contact presse : Christophe FEUILLET – Tél. 01.44.50.41.77 - 06.22.26.43.10 –
Fax. 01.44.50.42.75 – christophe.feuillet@cre.fr**